

1. RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS

Objet : Installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation : Etablissement d'élevage de volailles.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET DE SON ENVIRONNEMENT

Il s'agit du projet d'extension de l'élevage de volailles de chair (poulets) de Monsieur Grégory BONNET. L'élevage avicole existant est conduit dans un bâtiment, d'une surface d'élevage totale de 1 350 m². Cet atelier d'élevage est soumis à déclaration au regard de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, rubrique 2111 et dispose d'un récépissé de déclaration pour une capacité de 29 990 places. Les installations d'élevage se trouvent sur la commune d'Autichamp, quartier les Touches.

Le projet porte sur la construction d'un nouveau bâtiment d'élevage de volailles de chair (poulets), de surface d'élevage de 1 600 m². La capacité de l'élevage avicole après projet sera de 66 000 emplacements (poulets). Les effluents d'élevage sont des fumiers de volailles. Ils sont et seront valorisés par épandage agricole.

Il n'y a pas de tiers à moins de 100 m des bâtiments d'élevage avicole existants et projetés, et de leurs annexes. Le plus proche se trouve à 175 m d'un bâtiment existant (V1). Après projet, le bâtiment le plus près d'un tiers sera également à 175 m de V1 (installations ne se rapprochant pas du tiers).

Il n'y a pas d'écoles, de maisons de retraites, d'établissements de soins, d'équipements touristiques à proximité des installations (dans un rayon de 1 km autour des bâtiments). Il n'y a ainsi pas de zone à risque significatif pour la population environnante (se reporter à la carte de situation au 1/25000).

IDENTIFICATION DES DANGERS, PROBABILITE ET CINETIQUE DES ACCIDENTS POTENTIELS

Le BARPI (Bureau d'Analyse des Risques et Pollution Industrielle) de la Direction Générale de la Prévention des Risques du Ministère du Développement Durable a recensé quelques accidents en agriculture. Il s'agit d'explosions, incendies, ruptures de silos.

Les dangers identifiés sur le site d'élevage de Monsieur Grégory BONNET pour la population avoisinante sont :

- L'écoulement accidentel de produits ;
- L'incendie / l'explosion ;
- Les risques électriques ;
- Le système de chauffage ;
- Les risques sanitaires ;
- Les risques climatiques et naturels ;
- Les risques technologiques ;
- Les risques d'évasion d'animaux ;
- Les risques liés à l'utilisation de machines.

La probabilité d'apparition de ces dangers varie de B (probable) à E (extrêmement peu probable). Le niveau de gravité du risque est modéré. Toutes les mesures sont prises au sein de l'exploitation pour limiter les risques de survenue d'un danger. Le principal risque identifié est de type incendie, la carte des flux thermiques se trouve en annexe.

La synthèse des risques, de leur probabilité d'occurrence et des mesures est reprise dans le tableau suivant.

Tableau 69 : Tableau récapitulatif des dangers, de leur probabilité d'occurrence, de leur niveau de gravité et moyens

Risque identifié	Probabilité d'occurrence	Cinétique	Gravité des conséquences	Principaux moyens mis en œuvre pour réduire les risques
Ecoulement accidentel de produits	D	Lente	Modéré	Les moyens ont été développés précédemment : effluents traités, produits sur rétention, installations électriques aux normes et contrôlés, mesures d'hygiène, animaux soignés et suivis par un vétérinaire sanitaire,
Incendie / explosion	B / C	Lente à rapide	Sérieux	
Risques électriques	E	Rapide	Modéré	
Intoxication au monoxyde de carbone	C	Rapide	Modéré	
Risques climatiques et naturels	B	Lente	Modéré	
Risques technologiques	E	Lente	Modéré	
Evasion d'animaux	C	Lente	Modéré	
Risques sanitaires	B	Lente à rapide (*)	Modéré	
	Se reporter à l'étude sur la santé des populations, paragraphe 6.9 de l'étude d'impact			
Risques liés à l'utilisation des machines	Pas de risque à l'extérieur de l'établissement			

(*) *Rapide dans le cas d'influenza aviaire.*

A ce jour, il n'y a pas eu d'accident significatif sur le site d'élevage qui existe depuis plus de trois ans.

MOYEN ET ORGANISATION DES SECOURS
--

Les installations sont équipées de matériel de premier secours et facilement accessibles. Une citerne à incendie sera installée sur le site.